



CROISIÈRE SUR LA BRENTA

LES VILLAS PALLADIENNES

VÉRONE - VICENZA

12 au 14 Juin 2024

SEJOUR 3 JOURS / 2 NUITS

• Jour 1 : Votre ville – Vérone

Départ le matin en direction de l'Italie. Arrivée à Vérone pour le déjeuner.

L'après-midi, visite guidée à Vérone : La Piazza Bra, l'Arène, CastelVecchio, la Piazza delle Erbe, la Piazza dei Signori, la Maison de Roméro et Juliette....

Puis en fin d'après-midi, continuation vers Venise et Lido di Jesolo.

Arrivée à votre hôtel. Dîner et logement.

• Jour 2 : Croisière sur la Brenta : Villa Pisani et Villa Wildman

Départ pour la Riviera du Brenta et rencontre avec notre guide devant la Villa Pisani.

Visite de la Villa Pisani, véritable palais avec une grande loggia surmontée de sculptures et un magnifique parc avec bassins et labyrinthe. Poursuite vers Dolo et arrêt pour la visite extérieure des moulins. Déjeuner dans un restaurant.

L'après-midi, embarquement pour une croisière sur la Brenta. Au fil des eaux, découverte des villes et villages, églises et écluses. Arrêt à la villa Widman et visite.

Arrivée et débarquement en fin d'après-midi à Malcontenta.

Retour à l'hôtel, dîner et logement.

• Jour 3 : Padoue

Petit déjeuner et départ pour Padoue. Visite guidée de la Basilique Saint Antoine, gardien des dépouilles de St Antoine de Padoue ainsi que de multiples chefs-d'œuvre comme le « Gattamelata de Donatello ».

Puis départ pour le retour, déjeuner en cours de route.

Arrivée dans la soirée.

399 € *

** Prix par personne établi sur la base de 35 participants
Tarif réajustable selon le nombre de participants*

Date limite d'inscription : 08/04/2024



CE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar grand tourisme
- Le logement en chambre double en hôtel 3 *
- La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3
- Les boissons (¼ de vin à tous les repas et les cafés aux déjeuners)
- Les visites et excursions prévues au programme
- Les taxes de séjour

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément chambre individuelle : 70 €
- Les Assurances Assistance Rapatriement Annulation : 15 €
- Toutes les prestations non mentionnées

FORMALITÉS OBLIGATOIRES (ressortissant français) : CNI en cours de validité

REGLEMENT POUR LES VOYAGES :

Paiement par chèque (chèques vacances acceptés).

Pour le règlement par carte bleue ou les facilités de paiement, se renseigner à l'ONPA

Nota :

Les non adhérents à l'ONPA devront se munir d'une photo d'identité pour la carte de l'ONPA, ainsi qu'un chèque de 41 € à l'ordre de l'ONPA.

Si vous êtes à jour de votre carte Pass 55+ ou si vous êtes non imposable la carte de l'ONPA vous sera délivrée gratuitement après avoir fait la demande de la carte Pass 55+.

Voyage proposé par l'ONPA (Office Niçois des Personnes Agées) et la Ville de Nice

